

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE DU LYCEE
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Complément au programme annuel des animations pédagogiques 2014/2015

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2014-2015

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 25

Le Conseil d'administration

Convoqué le : 20/01/2015

Réuni le : 02/02/2015

Sous la présidence de : Francois Jousselein

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du Chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sortie à Saint Malo :

Complément au programme annuel des animations pédagogiques 2014/2015

par l'adjonction d'une visite en entreprise à Saint-Malo le mardi 3 mars 2015

pour les élèves de TSTMG qui ne participent pas au voyage à Londres du 2 au 6 mars 2015.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Le président du Conseil d'administration

Nom : Jousselein

Prénom : Francois

Signature

Date : 04/02/2015

Date de publication/notification certifiant l'acte exécutoire : 04/02/2015

ACTION PEDAGOGIQUE 2014-2015

(sorties, animations, ...)

Titre de l'Action : **ACTIVITÉS VISITES D'ENTREPRISES**
 AVEC UN GROUPE DE TERMINALE STMG

I Description de l'action

Professeur(s) organisateur(s) :	Magali Lizé		
Date(s) et horaire(s) :	Mardi 3 mars 2015 (Semaine pendant laquelle les deux classes de T STMG partent à Londres sauf 7 élèves de T STMG)		
Lieu :	SAINT MALO et DINARD Visite de la plate forme logistique du groupe Beaumanoir à St Malo (9 h 30 /11 h) Midi : déjeuner au lycée hôtelier de Dinard Visite guidée par l'office de tourisme de Dinard ou autre visite d'entreprise (14 h – 16 h)		
Classe(s) :	T STMG1 et T STMG2		
nombre d'élèves :	7 élèves de T STMG ne participant pas au voyage à Londres		
Accompagnateurs :	Magali Lizé (Professeure) ; Martine Chappé (CPE)		
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	ECONOMIE-DROIT et MANAGEMENT (les organisations ; la logistique ; les processus ; le statut juridique ; les bassins d'emploi) SCIENCES DE GESTION (Révision de première sur les flux d'information ; les fonctions dans l'entreprise) Notions étudiées : le flux complet du produit au sein de la plateforme, càd de sa réception à son expédition (flux BtB et BtC) ; le développement économique d'une station balnéaire et son tissu économique Objectifs : - prolonger et illustrer dans un contexte professionnel des notions étudiées dans les différentes matières de STMG - mobiliser des concepts étudiés en Economie-Droit, Management, spécialités		
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Éducation artistique et technique, <input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Développement durable,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations,	
Évaluation de l'action :	Dossier à préparer avant l'activité, à compléter et à rendre après l'activité.		

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
TRANSPORT	455 €	Taxe d'apprentissage	955 €
VISITES	300 €		
REPAS	200 €		
TOTAL dépenses :	955 €	TOTAL recettes :	955 €
Coût par élève :			

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.